



PARODONTOLOGIE RÉGÉNÉRATRICE, ESTHÉTIQUE ET CHIRURGIE PÉRI-IMPLANTAIRE

JEUDI 30 JUIN 2022
LAUSANNE, 09:00-15:30

CONFÉRENCIER

Pr. Dr. Anton Sculean, Université de Bern

Hotel Royal Savoy, Avenue d'Ouchy 40, 1006 Lausanne



ROYAL SAVOY
HOTEL & SPA
LAUSANNE

Chères et chers collègues,

Autant adressé aux omnipraticiens qu'aux spécialistes, ce cours a pour objectif de fournir un concept de prise en charge sur quand et comment intégrer de la chirurgie régénératrice et plastique-esthétique dans le plan de traitement global. Les modalités de traitement et les couvertures de recessions implantaire seront au cœur du contenu de cette formation.

Les exercices pratiques sur mâchoires de porc offriront une opportunité pour les participants d'entraînement les techniques.

Au plaisir de vous accueillir,

Votre équipe Fortbildung Zürichsee.

Programme:

- 08:30 Accueil des participants
- 09:00 Première partie théorique
- 10:15 Pause café
- 10:45 Deuxième partie théorique
- 12:00 Repas de midi (inclus)
- 13:30 Workshop sur mâchoire de porc
- 15:30 Fin du cours

Prix :

- CHF 390.- pour la partie théorique
- 3 heures de formation continue certifiée
- CHF 650.- pour la théorie et la pratique
- 5 heures de formation continu certifiée

Langue du cours: français



Programme
Jeudi 30 juin 2022

Parodontologie régénératrice, esthétique et chirurgie péri-implantaire Pr. Dr. Anton Sculean

Contenu du cours :

1. Concepts cliniques en parodontologie régénératrice
 - Sélection de patients
 - Flap design
 - Choix des biomatériaux
2. Récessions gingivale autour des dents et des implants
 - Concept clinique pour le traitement
3. Greffe de tissus mous autour des implants
 - Possibilité et limites
4. Utilisation des substituts de tissus mous
5. Protocole post-opératoire selon la chirurgie parodontale reconstructive



PARODONTOLOGIE RÉGÉNÉRATRICE, ESTHÉTIQUE ET CHIRURGIE PÉRI-IMPLANTAIRE

- Je m'inscris à la formation théorique (repas midi inclus)
- Je m'inscris à la formation théorique et au workshop (repas inclus, places limitées à 25 personnes)

Madame Monsieur

Cabinet

Mobile

Prénom, nom

E-Mail

Adresse

Lieu, date

CP/ Lieu

Signature / Tampon

Téléphone

CGV:

Les inscriptions sont limitées à 30 participants et seront prises en compte par ordre d'arrivée des demandes. Les frais d'inscriptions doivent être acquittés dans les 30 jours suivant la réception de la facture. Toute annulation doit être écrite, nous n'acceptons aucune annulation par téléphone. En cas d'annulation jusqu'à 2 semaines avant la date du cours, nous facturerons un montant de CHF 80.-. Pour une annulation plus tardive, la totalité des frais restera due.